

au Chevalier Temple en 1656.

Dans la Guerre qui précéda la Paix de Bréda, la France s'étoit emparée de l'Isle de S. Cristophe qui appartenoit aux Anglois, ainsi que des Isles d'Antigoa & de Montsarat.

A la Paix de Bréda, les deux Couronnes se restituerent mutuellement ce que leurs Sujets avoient respectivement pris les uns sur les autres. La France restitua à l'Angleterre les Isles ci-dessus mentionnées. L'Angleterre restitua à la France, sous le nom d'Acadie, les Terres dont Cromwel s'étoit emparé en 1654, & dont il avoit accordé la concession au Chevalier Temple.

Lorsqu'il fut question en 1668, d'exécuter cette restitution, le Chevalier Temple refusa d'obéir aux premiers ordres qui lui en furent donnés, sous prétexte que Port-Royal, le Fort S. Jean sur la Riviere de ce nom, & Pentagoet, n'étoient point en Acadie; mais seulement la Heve & le Cap de Sable: ce qui est exactement conforme au sentiment du sieur Denis, en sorte que les témoignages des deux hommes les mieux instruits quel'on puisse citer; l'un François,